CONSEIL COMMUNAL
LE VAUD
conseil.communal@levaud.ch

Rapport annuel 2025 de la commission Crèche-garderie « O comme 3 pommes » et de l'UAPE « Le Pommier »

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers,

La commission s'est réunie les 17 mars 2025, 15 septembre et 17 novembre 2025.

Composition de la commission
La commission est composée de Monsieur Nicolas Beck (Municipal); Monsieur Jonathan Oldacre (Municipal), Madame Sarah Maeder (déléguée des parents pour l'UAPE); Madame Carin Turvey (déléguée des parents pour la crèche); Madame Anne Di Tullio (déléguée du conseil communal); Madame Sandrine D'Ouche (Directrice de la crèche et de l'UAPE), Madame Sandy Werder (Adjointe pédagogique)

Commission du 17 mars 2025

Présentation des comptes 2024 par N.Beck. La crèche présente un déficit de 140 000 CHF expliqué par :

- des charges en augmentation, notamment en raison des absences maladies de courte durée (non remboursées par la sécurité sociale)
- les directives du SCAJE imposant de repourvoir des postes en tertiaire (salaires plus élevés).
- notre situation géographique nous rendant moins rentables que les structures du bas
- N.Beck souligne qu'il y a une remise en question mais qu'il n'y a pas d'erreur de gestion.
- Une séance de travail a été organisée avec le RAT pour envisager différentes possibilités d'optimisation et le rééquilibrage des comptes.
- Décision d'augmenter le tarif journalier en 2025
- Les comptes 2024 sont acceptés.

Compte-rendu du 1er semestre 2025 :

En ce qui concerne l'UAPE :

- La directrice souligne un début de collaboration avec la directrice de l'UAPE de Bassins vu que les deux structures accueillent les mêmes enfants (cantine et temps extra-scolaires) ou dans le cas d'enfants à besoins spécifiques.
- La conseillère à l'inclusion est un soutien fortement apprécié par l'équipe, son regard extérieur permet de prendre du recul et faire évoluer positivement certaines situations complexes.
- Une rencontre a eu lieu entre le directeur de l'Esplanade, la doyenne des 1-2P, toutes les UAPE de l'AISE, la conseillère à l'inclusion et le secrétaire général du RAT afin de mettre en évidence les informations nécessaires aux structures pour leur organisation (notamment au niveau des enclassements, des horaires de courses d'école, horaire de piscine, ...)

En ce qui concerne la crèche :

- Des rencontres ont été organisées avec les résidents des appartements protégés (concert à la salle Mont-Blanc : musique folklorique et danse au programme, partage d'une fondue au fromage). Echanges fortement appréciés par tous.
- « Les cafés des parents » continuent d'être proposés aux familles une fois par mois.
- La direction a repensé la composition des groupes : 10 places de bébés, 7 places de trotteurs et 20 places de grands (37 places). Cette nouvelle composition, si validée par le SCAJE, permettra de faire des passages de groupe au fil de l'année et d'optimiser les horaires de l'équipe éducative en étant au plus près du nombre d'enfants accueillis. La nouvelle composition devrait permettre de réduire d'environ 60-70% le personnel éducatif tout en respectant les directives du SCAJE.
- N. Beck annonce que le projet « Pôle enfance » ne se fera malheureusement pas.

Commission du 15 septembre 2025

- Le sujet essentiel de cette fin d'année tourne autour du pôle enfance qui ne se fera pas et donc de la continuité de l'accueil des enfants dans les locaux actuels.
- Le SCAJE a autorisé la modification des groupes, à savoir : 10 bébés, 7 trotteurs et 20 grands, pour 1 année seulement (2025-2026) car la crèche n'est pas en conformité avec leurs directives en termes de représentation des diplômes tertiaires. Il manque en effet du personnel diplômé éducatrice de l'enfance ou éducatrice sociale.
- La direction a retravaillé tous les horaires de l'équipe afin de pouvoir optimiser au maximum la présence du personnel avec la présence des enfants. Des contrats de travail ont été revus à la baisse, d'autres contrats qui se terminent au 31 juillet n'ont pas été renouvelés aux mêmes pourcentages. Nous arrivons à un poste à 57% en moins à ce jour.
- La Municipalité a conscience des difficultés liées aux locaux actuels de la crèche. N.Beck et S.Pécoud ont fait face au SCAJE et à l'OFCO (Office de la consommation). Les exigences de ces différents services ont des coûts qui viennent encore plus fragiliser les finances de la crèche. Le Pôle enfance ne se fera pas mais des propositions d'aménagements seront apportées au Conseil (positionnement sur la modification de l'utilisation du bâtiment Christinet II prévu à la base pour les logements protégés. Et ce, même si le bâtiment avait pour but, avant tout, d'être d'utilité publique.) Le RAT fait également face à des difficultés financières et cela crée des tensions financières. Tout le système de financement doit être repensé. Et ce, malgré le fait que la Confédération ait retiré sa coupe budgétaire prévue en 2026. La tarification aux familles a été augmentée il y a une année, les communes l'ont été cette année. Une nouvelle augmentation devrait être envisagée pour 2026.

Compte-rendu de la fin du 1er semestre 2025

En ce qui concerne l'UAPE :

- Les avenants au contrat de travail de l'équipe de l'UAPE ont été modifiés : toute l'équipe a maintenant officiellement 2 semaines minimum de centre aéré obligatoires sur son contrat.
- l'UAPE bénéficie d'une aide de maison (à 20,16% annualisé). Ceci pour répondre aux exigences du SCAJE mais également pour répondre aux besoins de l'équipe éducative.
- Les directions de Bassins et Le Vaud ont énormément collaboré au moment des réinscriptions, les deux structures étant relativement bien remplies, elles ont pu regarder ensemble quels enfants iraient où en fonction des tranches d'âges et des autorisations d'exploiter.
- Visite de surveillance du SCAJE

Commission du 16 juin 2025 annulée

Commission du 17 novembre 2025

- Le nouveau règlement du RAT a été envoyé aux familles.
- Les parents ont également été informés que, dès janvier 2026, il n'y aura plus que 3 horaires de placement possibles au sein des crèches du Réseau (7h à 18h30, 7h à 14h30 et 14h30 à 18h30).
- La réunion de parents qui a eu lieu en présence du nouveau prestataire de repas et une diététicienne de Fourchette Verte s'est bien passée. Les parents sont redirigés vers la Municipalité s'ils ont des questions en lien avec l'alimentation
- La fête de Noël a réuni la crèche et l'UAPE. A la fin de cette soirée, Muriel a été remerciée pour toutes les années passées.
- J.Oldacre donne quelques informations en lien avec le RAT :
    - une seconde coordinatrice à l'inclusion est en cours de recrutement auprès du RAT
    - une nouvelle augmentation des tarifs pour les familles et les communes prendra effet au 1er janvier 2026 (toutes les nouvelles structures ont ouvert en même temps et ça n'est pas facile)
    - le RAT aide les structures qui sont bien gérées et c'est bien le cas pour Le Vaud
    - avec les nouveaux tarifs, le budget 2026 sera plus favorable à nos structures
    - une étude va débuter au sein du RAT pour savoir comment réorganiser au mieux la gestion des structures

Compte-rendu de la fin du 2ème semestre 2025

<u>En ce qui concerne l'UAPE et la crèche :</u>

- A la demande du SCAJE lors de sa dernière visite de contrôle, un colloque a eu lieu avec le PEP (Partenaire Enfance et Pédagogie- Lausanne) autour de l'aménagement des lieux afin de proposer aux enfants des coins et espaces bien définis (du petits mobiliers a dû être acquis pour répondre aux exigences).
- L'UAPE et la crèche continuent à se rendre régulièrement à la bibliothèque avec les enfants afin qu'ils puissent choisir les livres qu'ils souhaitent regarder dans les structures.
- Les équipes respectives ont retravaillé leur projet pédagogique. Ceux-ci seront envoyés au SCAJE et mis à disposition des familles.
- Des séances autour de l'inclusion, initiées par le Réseau ont eu lieu. Elles ont fait ressortir que l'inclusion n'est pas chose aisée pour les équipes, pour les enfants ayant des besoins spécifiques et pour les autres enfants. Il faut savoir jongler entre la réalité du terrain et les demandes émanant des autorités compétentes et ce, parfois, sans aide supplémentaire.

J'ai souhaité ce rapport annuel le plus complet possible. Arrivant au terme de cette législature en tant que déléguée pour la crèche, je ne rapporterai plus de notre dernière commission du 2 mars 2026 et il me semble que certains éléments sont intéressants à prendre en considération aussi, je rajouterai dans ce rapport annuel 2025 la présentation des comptes 2025.

Commission du 2 mars 2026

Présentation des comptes 2025 par N.Beck.

N.Beck explique que le déficit de la crèche, prévu au budget à hauteur de 190'000.- est descendu à 150'000.-, notamment en raison de l'augmentation des tarifs pour les familles et les communes. Des frais également liés au recrutement de personnel tertiaire (exigences du SCAJE) et des travaux demandés par l'OFCO (Cuisine) ont participé à ce déficit. Comme le veut l'usage, la structure étant reconnue par le RAT comme étant bien gérée, celui-ci est venu consolider les comptes de l'année 2025 à hauteur de 147'367.-, permettant à la structure de boucler ses comptes avec un déficit de 2869.-.
Les comptes 2025 sont approuvés.

L'implantation géographique de la crèche plafonnant le taux de remplissage à 75-80%,
L'augmentation annuelle de la charge salariale,
L'augmentation de la charge salariale liée au renforcement du taux d'encadrement tertiaire, imposé par le SCAJE
Les coûts d'aménagement supplémentaires pour la mise en conformité par rapport aux normes du SCAJE et de l'OFCO
font que la crèche reste dans un état de déficit malgré elle (et structurel).

Toutefois, il est à souligner que :

- **le travail d'optimisation du personnel effectué par la direction** (décrit ci-dessus),
- **l'augmentation tarifaire entrée en vigueur (et prévisionnelle) pour les familles et les communes**
- **un taux de fréquentation prévisionnel pour 2026-2027 en légère hausse** (80%)
- **et le rééquilibrage annuel du RAT vu la bonne gestion de la structure**

laissent présager une structure en baisse de déficit pour le prochain exercice.

En vous remerciant pour votre confiance, je vous prie de recevoir Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, mes meilleures salutations.



Anne Di Tullio
Déléguée du Conseil Communal de Le Vaud pour la commission
de la crèche et de l'UAPE